Datum: 20.05.2011

LE TEMPS

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 44'450
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 525.8
Abo-Nr.: 1087992
Seite: 8
Fläche: 32'922 mm²

La Confédération appelée à assurer la sécurité des patients à l'hôpital

> Santé L'OFSP chiffre de 2000 à 3000 le nombre de décès évitables après un traitement à l'hôpital

> La volonté politique doit être plus forte, selon les partenaires

Valentine Zubler BERNE

Les chiffres énoncés par le directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Pascal Strupler, sont impressionnants. Chaque année, 350 000 jours d'hôpital pourraient être évités, déclare-t-il dans *l'Aargauer Zeitung,* si l'on formulait des exigences de qualité plus élevées dans le système de santé suisse. Idem, ajoute le haut fonctionnaire, en ce qui concerne «les traitements liés à une infection contractée après une opération. On estime de 2000 à 3000 par année, précise-t-il, le nombre de décès évitables qui surviennent après un traitement à l'hôpital!» D'où la volonté exprimée par les différents acteurs de la santé de lutter contre les infections hospitalières dites évitables, les maladies nosocomiales, les erreurs de médication ou les manquements au niveau de l'hygiène.

«Toute la responsabilité est rejetée sur les épaules des hôpitaux, des médecins et des assureurs»

Mais si les différents partenaires s'accordent sur la nécessité de renforcer la sécurité des patients, les déclarations du chef de l'OFSP ne sont pas du goût de tous. Les chiffres évoqués, notamment, sont pointés du doigt. Interrogé par *Le Temps* sur leur provenance, l'office fédéral répond que ces estimations ne se basent pas sur une enquête effectuée en Suisse, mais sur des études internationales. Selon ces dernières, «un patient sur dix serait victime d'un incident médical nuisible lors d'un traitement à l'hôpital» et la moitié de ces incidents seraient évitables.

Concernant le chiffre de 2000 à 3000 décès par an imputables à des «fautes médicales», l'OFSP ajoute qu'il s'agit là d'une extrapolation, à la Suisse, des résultats d'une enquête de l'Institut américain de médecine. Une réponse suffisante? Pas aux yeux de H+, l'organisation faîtière des hôpitaux de Suisse. «On part du principe que la situation est la même en Suisse et aux Etats-Unis, souligne le porte-parole de H+, Reinhard Voegele. Or, on ne sait pas si c'est le cas. De manière générale, il est problématique que l'on ne dispose pas de statistiques précises sur cette question à la veille de l'introduction du nouveau financement hospitalier en 2012», censé apporter une plus grande transparence dans le système.

Du côté des assureurs maladie, on ne se satisfait pas non plus des chiffres avancés par l'OFSP. «L'exigence de qualité est inscrite dans la loi sur l'assurance maladie. Par conséquent, les données concernant la sécurité des patients devraient être mesurées constamment», estime Santésuisse. Selon l'organisme faîtier des caisses, le problème vient notamment du fait que «dans notre système de santé, aucun fournisseur de prestation n'a intérêt à promouvoir la transparence». Pourtant, outre des conséquences tragiques pour les patients, les erreurs dans le domaine de la santé entraînent des coûts élevés: «plusieurs centaines de millions de francs» par an, estime l'OFSP, pour ce qui concerne les seuls hôpitaux.

La Confédération, qui a participé à la création, en 2003, d'une Fondation pour la sécurité des patients, rappelle avoir présenté en 2009 une stratégie nationale sur la qualité. «En outre, indique l'OFSP, le Conseil fédéral a mandaté un rapport de mise en œuvre, qu'il va bientôt adopter.»

Néanmoins, les acteurs de la santé reprochent à la Confédération «de ne pas être suffisamment présente sur le terrain de la qualité», note l'organisme faîtier des caisses. «Elle crée une fondation, mais son soutien politique fait défaut, ajoute Reinhard Voegele. De fait, toute la responsabilité est rejetée sur les épaules des hôpitaux, des médecins et des assureurs.»

Pierre-Yves Maillard, le président de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS), ajoute: «La Fondation pour la sécurité des patients, cofinancée par les cantons, est en train de développer une stratégie. Mais si

Datum: 20.05.2011

LE TEMPS

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 44'450
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 525.8
Abo-Nr.: 1087992
Seite: 8
Fläche: 32'922 mm²

on vise une plus grande efficacité, des compétences fédérales, qui existent, seraient bienvenues. Dans ce domaine, les cantons sont demandeurs. Il est difficile de monter un dispositif à vingt-six, qui verrait tous les hôpitaux remplir les mêmes indicateurs.»

La Confédération n'est toutefois pas la seule mise en cause. Le parlement est lui aussi prié de s'intéresser davantage à la question, entend-on. Ainsi, H+ a fait parvenir à tous les parlementaires, à Berne, une lettre les interpellant sur la nécessité d'introduire «des règles plus strictes, plus de leadership et de ressources» en matière de sécurité des patients. Pas un seul élu, précise Reinhard Voegele, ne se serait manifesté.